



18^e RONDE D'ENGHIEN

DIMANCHE 1^{er} AVRIL 2012

3 KM JEUNES • 9H15 ^A

Benjamins, minimes et cadets

6 KM POPULAIRE • 9H15 ^B

Ouvert à tous.

10 KM POPULAIRE • 9H15 ^C

Ouvert à tous.

10 KM LABELLISÉ FFA • 10H45 ^D

Qualificatif championnat de France



val
d'oïse
le département

Enguien
LES BAINS



BULLETIN D'INSCRIPTION

18^e RONDE D'ENGHIEN DIMANCHE 1^{er} AVRIL 2012

N° DOSSARD

A DÉCOUPER ET À ENVOYER AVEC VOTRE RÉGLEMENT À
Fondation ARSEP 14 rue Jules Vanzuppe 94200 Ivry sur Seine

CHEQUE A ETABLIR A L'ORDRE DE Fondation ARSEP
+ PHOTOCOPIE DE LA LICENCE FFA OU CERTIFICAT MEDICAL
de « Non contre indication à la course à pied en compétition »

- **Gratuit**
- **6Km** : 6 € et 10 € sur place
- **10km** : 8 € et 10 € sur place
- **10Km** : 10 € et 15 € sur place

DATE LIMITE D'ENGAGEMENT, LE 30 MARS

Inscription : solidairesempeloton@arsep.org

Renseignements : Fondation ARSEP 01 43 90 39 39

HORAIRES DES COURSES

• DÉPART 9H15 (cadets, minimes, benjamins) • DÉPART 9H15 • DÉPART 9H15 • DÉPART 10H45

NOM PRÉNOM

ANNÉE DE NAISSANCE SEXE : M F

ADRESSE

COURSE CHOISIE : • 3KM • 6KM POPULAIRE • 10KM POPULAIRE • 10KM QUALIFICATIVE

TÉLÉPHONE E-MAIL

**POUR S'INSCRIRE À LA COURSE D, VOUS DEVEZ AVOIR UN TEMPS DE RÉFÉRENCE < 50 MNS
(TEMPS RÉALISÉ, DATE ET LIEU).**

TEMPS DATE LIEU

• COUREUR LICENCIÉ FFA, FSCF, FSGT, UFOLEP OU FFTRIATHLON

NUMÉRO DE LICENCE FFA OBLIGATOIRE ET ANNÉE

NOM DU CLUB Num FFA du CLUB

• COUREUR NON LICENCIÉ ET AUTRES SPORTS :

conformément à la loi du 23 mars 1999 : joindre à l'inscription un certificat médical de non contreindication

à la pratique de la course à pied en compétition établi par un médecin et datant de moins d'un an ou d'une copie certifiée
conforme, le document sera conservé par l'organisation.

LE SIGNATURE

les organisateurs sont couverts par une police souscrite auprès de la compagnie aiac • les licenciés bénéficient des garanties
accordées par l'assurance liée à leur licence. • il incombe aux non licenciés de s'assurer personnellement

18^e RONDE D'ENGHEN PARCOURS 2012



2^e ET 3^e TOUR

UN GESTE POUR L'ARSEP, FONDATION POUR L'AIDE
À LA RECHERCHE SUR LA SCLÉROSE EN PLAQUES

CIRCUIT

Rue Général De Gaulle Départ > Arrivée

- Avenue de ceinture
- Avenue Lamartine
- Avenue Alfred de Musset
- Avenue Victor Hugo
- Avenue de ceinture
- Boulevard du lac
- Rue Général De Gaulle, jetée du lac (3 tours)

RUES FERMÉES À LA CIRCULATION ROUTIÈRE

ACCÈS RÉSIDENTS DANS LE SENS DE LA COURSE





REGLEMENT GENERAL

18^e RONDE D'ENGHIEN PARCOURS 2012

ARTICLE 1

Distances

Course A : Environ 3 Km, un tour du Lac, course ouverte aux benjamins, minimes et cadets licenciés ou non

Course B : Environ 6,5 Km soit 2 tours du lac, course ouverte à toutes les catégories depuis cadets. La course est également ouverte aux sportifs en fauteuil roulant (fauteuil de compétition trois roues et casque obligatoire).

Course C : 10km (mesurés) soit 3 tours du lac, course ouverte à toutes les catégories depuis cadets. La course est également ouverte aux sportifs en fauteuil roulant (fauteuil de compétition trois roues et casque obligatoire).

Course D : 10 Km (soit 3 tours) course labellisée FFA classante et qualifiante pour le championnat de France des 10km, course ouverte à tous les coureurs ayant réalisés moins de 50' sur la distance (la performance annoncée doit être justifiée).

L'existence de deux courses est motivée par des raisons de sécurité, trop grand nombre de doublés à partir du 2^e tour.

ARTICLE 2

Horaires

Départ course A, B et C à 9h15

Départ course D à 10h45. Les participants n'ayant pas de références sur le 10km (temps > à 50') sont invités à s'inscrire sur la course C

ARTICLE 3

Inscription et retrait des dossards

Course A

Ouverte aux licenciés et non-licenciés : cadets (1995-1996), minimes (1997-1998), Benjamins (1999-2000)

Course B et C

Aux coureurs licenciés et aux non-licenciés nés en 1996 ou avant.

Course D

Aux coureurs licenciés et aux non-licenciés nés en 1994 ou avant (temps de référence inférieur à 50' sur le 10km)

Les bulletins d'inscriptions sont téléchargeables sur différents sites (Mairie d'Enghien-Les-Bains, EFCVO, comité du val d'Oise d'athlétisme...) Il est possible de s'inscrire par internet sur le site de <http://www.le-sportif.com/> Les bulletins accompagnés du chèque à l'ordre de « USDEM et du certificat médical pour les non-licenciés sont à envoyer à Michel Camp 21 AV Jeanne 95600 Eaubonne.

Course A : les inscriptions sont gratuites

Course B : les inscriptions sont payantes 6€, limite des inscriptions le 30 mars, 10€ pour les inscriptions sur place.

Course C : les inscriptions sont payantes 8€, limite des inscriptions le 30 mars, 10€ pour les inscriptions sur place.

Course D : les inscriptions sont payantes 10€, limite des inscriptions le 30 mars, 15€ pour les inscriptions sur place.

Clôture des inscriptions 45' avant le départ de la course.

RETRAIT DES DOSSARDS

Le retrait des dossards sera possible dès le samedi 31 mars de 14h à 17h sur la jetée du Lac (possibilité de s'inscrire aux tarifs des pré-inscriptions) et le dimanche 1^{er} avril à partir de 8h. Le retrait des dossards ne sera possible que sur présentation d'une licence FFA ou d'un certificat médical de non contre indication à la pratique de l'athlétisme en compétition (ou d'une copie certifiée conforme par l'intéressé). Ce document sera conservé par l'organisation. Les licences FSFGT, FSCF, UFOLEP ou FF Triathlon sont acceptées à la condition que soit bien précisée la mention athlétisme en compétition. Chaque participant devra prévoir des épingles.

ARTICLE 4

Juge officiel

Le jury est composé d'un juge de la FFA, assisté de juges et de commissaires de course.

ARTICLE 5

Chronométrage

Course A : chronométrage manuel

Course B, C et D :

Le chronométrage est assuré par un système à puces électroniques.

LES PUCES NON RENDUES SONT FACTURÉES 10 EUROS.

ARTICLE 6

Classements

Les classements se feront selon les différentes catégories d'âge en vigueur à la FFA.

ARTICLE 7

Départ et arrivée

Le départ et l'arrivée auront lieu sur la jetée du lac

ARTICLE 8

Parcours

Course A : une boucle

Course B : 2 boucles

Course C et D : 3 boucles

ARTICLE 9

Vestiaires

Un vestiaire sera disponible sur la jetée.

ARTICLE 10

Douches

Des douches seront disponibles au gymnase de la Coussaye 53, rue de la Coussaye.

ARTICLE 11

Parking

Possibilités de parking sur la ville : Parking du gymnase de la Coussaye (gratuit mais limité), parking du Casino, de l'Hôtel de ville, Place Foch, Place du marché...

ARTICLE 12

Résultats et récompenses

A partir de 12h dans la salle du 93 rue Charles de Gaulle aux abords de la jetée.

Tee-shirt à chaque participant

Récompenses pour les 10 premiers hommes et pour les 10 premières femmes (course D) du classement scratch et pour le premier de chaque catégorie (courses B et C et les 3 premiers de la course D). (Pas de cumul de récompenses).

ARTICLE 13

DROIT À L'IMAGE • TOUT COUREUR AUTORISE LES ORGANISATEURS À UTILISER LES IMAGES DE LA COURSE.

ARTICLE 14

Assurance

L'organisateur est couvert par une assurance RC: (FFA) Attestation aiac police n°AL 196.280

Sécurité : Signalisation et service médical assurés par l'organisation. Les coureurs non licenciés participent sous leur entière responsabilité avec renonciation à tout recours contre les organisateurs.

La participation à la ronde d'Enghien / Val d'Oise implique l'acceptation par chaque concurrent de ce règlement, chacun s'engage à ne pas anticiper le départ et à parcourir la distance complète avant de franchir la ligne d'arrivée.